



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 18 octobre 2017 — N° 281

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Merlini (La Prairie) fait une déclaration afin de souligner le 25^e anniversaire de l'entreprise Pro Circuit High-Tech Nutrition inc.

M. Bérubé (Matane-Matapédia) fait une déclaration afin de rendre hommage au commandant Robert Piché, pilote d'avion.

M. Roberge (Chambly) fait une déclaration afin de souligner le succès du Bazar familial de Chambly.

M. Drolet (Jean-Lesage) fait une déclaration afin de souligner le succès de l'événement Limoilou en famille.

M. Gendron (Abitibi-Ouest) fait une déclaration afin de féliciter Mme Claire Bolduc, lauréate du prix Hélène-Pedneault.

18 octobre 2017

M. D'Amour (Rivière-du-Loup–Témiscouata) fait une déclaration afin de souligner le 25^e anniversaire du Centre d'action bénévole des Basques inc.

M. Fortin (Sherbrooke) fait une déclaration afin de souligner la participation de l'équipe masculine de soccer du Mistral de Sherbrooke aux Championnats nationaux Toyota.

M. Coiteux (Nelligan) fait une déclaration afin de féliciter les lauréats du Mérite québécois de la sécurité civile.

M. Bergeron (Verchères) fait une déclaration afin de souligner le 100^e anniversaire de Mme Gertrude Lacroix.

À 9 h 51, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 heures.

18 octobre 2017

Moment de recueillement

Dépôts de documents

M. Leitão, ministre des Finances, dépose :

Le rapport d'activité 2016-2017 de l'Institut de la statistique du Québec.
(Dépôt n° 3699-20171018)

M. Coiteux, ministre de la Sécurité publique, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2016-2017 du Bureau des enquêtes indépendantes;
(Dépôt n° 3700-20171018)

Le rapport annuel de gestion 2016-2017 du Commissaire à la lutte contre la corruption;
(Dépôt n° 3701-20171018)

La planification stratégique 2016-2020 du Commissaire à la lutte contre la corruption.
(Dépôt n° 3702-20171018)

Mme Montpetit, ministre de la Culture et des Communications, dépose :

Le rapport annuel 2016-2017 du Musée de la civilisation;
(Dépôt n° 3703-20171018)

Le rapport annuel d'activités 2016-2017 de Bibliothèque et Archives nationales du Québec;
(Dépôt n° 3704-20171018)

Le rapport annuel 2016-2017 du Musée d'art contemporain de Montréal;
(Dépôt n° 3705-20171018)

18 octobre 2017

Le rapport annuel 2016-2017 du Musée national des beaux-arts du Québec;
(Dépôt n° 3706-20171018)

Le rapport annuel 2016-2017 du Musée des beaux-arts de Montréal.
(Dépôt n° 3707-20171018)

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 31 mai 2017 par M. Khadir (Mercier) concernant l'accord de collaboration non partisane entre les partis représentés à l'Assemblée nationale favorisant un consensus de « Vivre ensemble dans la dignité ».

(Dépôt n° 3708-20171018)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté, le 17 octobre 2017, sur la motion de Mme Vallée, ministre de la Justice, proposant que le projet de loi n° 62, Loi favorisant le respect de la neutralité religieuse de l'État et visant notamment à encadrer les demandes d'accommodements pour un motif religieux dans certains organismes (*titre modifié*), soit adopté.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **376** en annexe)

Pour : **66** Contre : **51** Abstention : **0**

18 octobre 2017

En conséquence, le projet de loi n° 62 est adopté.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Villeneuve (Berthier), conjointement avec M. Lessard, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Mme D'Amours (Mirabel), M. Khadir (Mercier), M. Lelièvre (Gaspé), M. Surprenant (Groulx), M. Sklavounos (Laurier-Dorion) et Mme Ouellet (Vachon), propose :

QUE l'Assemblée nationale demande le maintien intégral du système de gestion de l'offre, dans le cadre de la renégociation de l'ALÉNA;

QU'elle exige du gouvernement du Canada aucune concession de nouveau contingent d'importation dans les secteurs sous gestion de l'offre.

La motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 377 en annexe)

Pour : 117 Contre : 0 Abstention : 0

Mme Guilbault (Louis-Hébert), conjointement avec M. Fortin, ministre de la Famille, M. Surprenant (Groulx) et M. Sklavounos (Laurier-Dorion), présente une motion concernant les centres de la petite enfance; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

18 octobre 2017

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Simard (Charlevoix–Côte-de-Beaupré), conjointement avec M. Busque (Beauce-Sud), Mme Maltais (Taschereau), M. Spénard (Beauce-Nord), M. Khadir (Mercier), M. Lelièvre (Gaspé), M. Surprenant (Groulx) M. Sklavounos (Laurier-Dorion) et Mme Ouellet (Vachon), propose :

QUE l'Assemblée nationale commémore les 20 ans du plus important accident routier de l'histoire du Canada, survenu le 13 octobre 1997, dans la grande côte de la municipalité de Les Éboulements, situé dans la région de Charlevoix, et qui a fait 44 victimes;

QUE l'Assemblée nationale souligne le travail exceptionnel effectué avec bravoure par les secouristes, de même que l'aide et le soutien apportés par les citoyennes et citoyens de Charlevoix;

QU'enfin, elle observe une minute de silence en mémoire des victimes de cette tragédie, soit les 43 résidents de Saint-Bernard, en Beauce, et le conducteur, et qu'elle ait une pensée particulière pour Mmes Lucille Fortin et Catherine Larochelle, survivantes, et MM. Jacques Labrecque et Philippe Gourde, survivants qui nous ont quittés depuis, ainsi que pour leurs familles et leurs proches.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

À la demande de Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, l'Assemblée observe une minute de silence.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), conjointement avec Mme David, ministre responsable de la Condition féminine, Mme Fournier (Marie-Victorin), Mme Lavallée (Repentigny), M. Surprenant (Groulx), M. Sklavounos (Laurier-Dorion) et Mme Ouellet (Vachon), propose :

18 octobre 2017

QUE l'Assemblée profite du Mois de l'histoire des femmes pour reconnaître et célébrer les réalisations des femmes qui ont contribué à construire notre société;

QU'elle constate, que malgré l'existence de plusieurs enjeux : social, politique, économique et sexuel, les femmes font preuve d'un courage, d'une persévérance et d'une résilience exemplaire. Elles le démontrent une fois de plus ces derniers jours avec le mouvement *#moiaussi*;

QU'elle constate l'urgence d'améliorer le traitement des plaintes de harcèlement et de violence sexuelles dès leur dépôt;

QUE l'Assemblée nationale demande à la ministre responsable de la Condition féminine d'explorer toutes les mesures alternatives possibles pour accompagner, accueillir et traiter les plaintes des victimes qui le souhaitent.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 378 en annexe)

Pour : 115 Contre : 0 Abstention : 0

Conformément à l'article 129 du Règlement, Mme Ménard, whip en chef du gouvernement, propose :

QUE la députée de Richmond soit nommée membre permanent de la Commission de la santé et des services sociaux, en remplacement de la députée de Vaudreuil;

18 octobre 2017

QUE le député de Trois-Rivières soit nommé membre permanent de la Commission de la santé et des services sociaux, en remplacement du député de Beauce-Sud;

QUE le député de Saint-François soit nommé membre permanent de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, en remplacement du député de Sainte-Rose;

QUE le député d'Argenteuil soit nommé membre permanent de la Commission de l'aménagement du territoire, en remplacement du député de Côte-du-Sud;

QUE la députée de Bourassa-Sauvé soit nommée membre permanent de la Commission de la culture et de l'éducation, en remplacement de la députée de Jeanne-Mance–Viger;

QUE la députée de Bourassa-Sauvé soit nommée membre permanent de la Commission des relations avec les citoyens, en remplacement de la députée de Jeanne-Mance–Viger;

QUE le député de Beauce-Sud soit nommé membre permanent de la Commission des relations avec les citoyens;

QUE le député de Mégantic soit nommé membre permanent à la Commission des finances publiques;

QUE le député de Vanier-Les Rivières soit nommé membre permanent à la Commission des finances publiques;

QUE le député de Sainte-Rose soit nommé membre permanent à la Commission des transports et de l'environnement, en remplacement de la députée de Richmond;

QUE ces changements prennent effet immédiatement.

La motion est adoptée.

18 octobre 2017

Avis touchant les travaux des commissions

M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de la culture et de l'éducation, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 144, Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique et d'autres dispositions législatives concernant principalement la gratuité des services éducatifs et l'obligation de fréquentation scolaire;
- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 130, Loi modifiant certaines dispositions relatives à l'organisation clinique et à la gestion des établissements de santé et de services sociaux;
- la Commission des institutions, afin d'entreprendre des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 107, Loi visant à accroître la compétence et l'indépendance du commissaire à la lutte contre la corruption et du Bureau des enquêtes indépendantes ainsi que le pouvoir du directeur des poursuites criminelles et pénales d'accorder certains avantages à des témoins collaborateurs;
- la Commission des relations avec les citoyens, afin d'entreprendre des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 134, Loi visant principalement à moderniser des règles relatives au crédit à la consommation et à encadrer les contrats de service de règlement de dettes, les contrats de crédit à coût élevé et les programmes de fidélisation.

Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, donne l'avis suivant :

- la Commission de l'administration publique se réunira en séance publique afin d'entendre Investissement Québec en suivi de la recommandation 1.4 du 35^e rapport de la Commission de l'administration publique; puis en séance publique afin d'entendre la Commission de la fonction publique en suivi de la recommandation 7.1 du 33^e rapport de la Commission de l'administration publique; enfin, en séance de travail afin de statuer sur les observations, les conclusions et les recommandations à la suite de ces auditions.

18 octobre 2017

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption

M. Coiteux, ministre de la Sécurité publique, propose que le projet de loi n° 133, Loi obligeant le port de l'uniforme par les policiers et les constables spéciaux dans l'exercice de leurs fonctions et sur l'exclusivité de fonction des policiers occupant un poste d'encadrement (*titre modifié*), soit adopté.

Après débat, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

À 12 heures, à la demande de M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, et du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 20 du Règlement, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

Les travaux reprennent à 15 h 01.

18 octobre 2017

Affaires inscrites par les députés de l'opposition

Mme Lamarre (Taillon) propose :

QUE l'Assemblée nationale donne le mandat au Vérificateur général du Québec de faire une vérification de l'optimisation des ressources de la plus récente entente de principe entre la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec et le Conseil du trésor au sujet du renouvellement de l'accord-cadre régissant les conditions de travail des médecins omnipraticiens;

QUE le Vérificateur général fasse tout en son pouvoir pour remettre son rapport à l'Assemblée d'ici le 6 février 2018.

M. Gendron, troisième vice-président, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour ce débat restreint : 10 minutes sont allouées à l'auteur de la motion pour sa réplique; environ 50 minutes sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement; environ 28 minutes 34 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle; environ 21 minutes 26 secondes sont allouées au deuxième groupe d'opposition; et 10 minutes sont allouées aux députés indépendants, sous réserve d'un maximum, selon le nombre de députés qui se seront manifestés pour intervenir, de 2 minutes chacun pour les députés de Gaspé, de Groulx et de Vachon, et de 6 minutes pour les trois députés de Québec solidaire. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par l'un des groupes parlementaires sera redistribué entre les groupes parlementaires selon les proportions établies ci-dessus. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Le débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° 379 en annexe)

Pour : 45 Contre : 54 Abstention : 0

3813

18 octobre 2017

M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au jeudi 19 octobre 2017, à 9 h 40.

La motion est adoptée.

À 17 h 22, M. Ouimet, premier vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 19 octobre 2017, à 9 h 40.

SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le mercredi 18 octobre 2017, à 15 h 05, au cabinet du lieutenant-gouverneur, en présence de Mme Vallée, ministre de la Justice, et de M. Rousselle (Vimont), les représentants du premier ministre, et de M. Arsenault, directeur général des affaires parlementaires et représentant du secrétaire général, il a plu à l'honorable J. Michel Doyon, lieutenant-gouverneur du Québec, de sanctionner le projet de loi suivant :

- n° 62 Loi favorisant le respect de la neutralité religieuse de l'État et visant notamment à encadrer les demandes d'accommodements pour un motif religieux dans certains organismes (*titre modifié*)

Le Président

JACQUES CHAGNON

18 octobre 2017

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de Mme Vallée, ministre de la Justice :

(Vote n° 376)

POUR - 66

Anglade (PLQ)	Couillard (PLQ)	Leitão (PLQ)	Simard (PLQ)
Arcand (PLQ)	D'Amour (PLQ)	Lessard (PLQ)	(Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
Auger (PLQ)	David (PLQ)	Matte (PLQ)	Simard (PLQ)
Barrette (PLQ)	de Santis (PLQ)	Melançon (PLQ)	(Dubuc)
Bernier (PLQ)	Drolet (PLQ)	Ménard (PLQ)	Sklavounos (IND)
Billette (PLQ)	Fortin (PLQ)	Merlini (PLQ)	St-Denis (PLQ)
Birnbaum (PLQ)	(Pontiac)	Montpetit (PLQ)	St-Pierre (PLQ)
Blais (PLQ)	Fortin (PLQ)	Moreau (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Blanchette (PLQ)	(Sherbrooke)	Morin (PLQ)	Thériault (PLQ)
Bolduc (PLQ)	Fournier (PLQ)	Nichols (PLQ)	Tremblay (PLQ)
Boucher (PLQ)	(Saint-Laurent)	Ouellette (PLQ)	Vallée (PLQ)
Boulet (PLQ)	Giguère (PLQ)	Plante (PLQ)	Vallières (PLQ)
Bourgeois (PLQ)	Girard (PLQ)	Poëti (PLQ)	Vien (PLQ)
Busque (PLQ)	Habel (PLQ)	Polo (PLQ)	Weil (PLQ)
Carrière (PLQ)	Hardy (PLQ)	Proulx (PLQ)	
Charbonneau (PLQ)	Heurtel (PLQ)	Reid (PLQ)	
Charlebois (PLQ)	Huot (PLQ)	Rotiroti (PLQ)	
Chevarie (PLQ)	Iracà (PLQ)	Rousselle (PLQ)	
Coiteux (PLQ)	Kelley (PLQ)	Sauvé (PLQ)	

CONTRE - 51

Bergeron (PQ)	Jean (PQ)	Maltais (PQ)	Roberge (CAQ)
Bérubé (PQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Marceau (PQ)	Rochon (PQ)
Bonnardel (CAQ)	Khadir (IND)	Martel (CAQ)	Roy (CAQ)
Bourcier (PQ)	Kotto (PQ)	Massé (IND)	(Montarville)
Caire (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Nadeau-Dubois (IND)	Schneeberger (CAQ)
Charette (CAQ)	Lamarre (PQ)	Ouellet (PQ)	Soucy (CAQ)
Cloutier (PQ)	Lamontagne (CAQ)	(René-Lévesque)	Spénard (CAQ)
Cousineau (PQ)	Lavallée (CAQ)	Ouellet (IND)	Surprenant (IND)
D'Amours (CAQ)	LeBel (PQ)	(Vachon)	Therrien (PQ)
Fournier (PQ)	Leclair (PQ)	Pagé (PQ)	Traversy (PQ)
(Marie-Victorin)	Lefebvre (CAQ)	Paradis (CAQ)	Turcotte (PQ)
Gaudreault (PQ)	Legault (CAQ)	(Lévis)	Villeneuve (PQ)
(Jonquière)	Léger (PQ)	Picard (CAQ)	
Guilbault (CAQ)	Lemay (CAQ)	Poirier (PQ)	
Hivon (PQ)	Lisée (PQ)	Richard (PQ)	

18 octobre 2017

Sur la motion de M. Villeneuve (Berthier), conjointement avec M. Lessard, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Mme D'Amours (Mirabel), M. Khadir (Mercier), M. Lelièvre (Gaspé), M. Surprenant (Groulx), M. Sklavounos (Laurier-Dorion) et Mme Ouellet (Vachon) :

(Vote n° 377)

POUR - 117

Anglade (PLQ)	Drolet (PLQ)	Legault (CAQ)	Proulx (PLQ)
Arcand (PLQ)	Fortin (PLQ)	Léger (PQ)	Reid (PLQ)
Auger (PLQ)	(Sherbrooke)	Leitão (PLQ)	Richard (PQ)
Barrette (PLQ)	Fortin (PLQ)	Lemay (CAQ)	Roberge (CAQ)
Bergeron (PQ)	(Pontiac)	Lessard (PLQ)	Rochon (PQ)
Bernier (PLQ)	Fournier (PQ)	Lisée (PQ)	Rotiroti (PLQ)
Bérubé (PQ)	(Marie-Victorin)	Maltais (PQ)	Rousselle (PLQ)
Billette (PLQ)	Fournier (PLQ)	Marceau (PQ)	Roy (CAQ)
Birnbaum (PLQ)	(Saint-Laurent)	Martel (CAQ)	(Montarville)
Blais (PLQ)	Gaudreault (PQ)	Massé (IND)	Sauvé (PLQ)
Blanchette (PLQ)	(Jonquière)	Matte (PLQ)	Schneeberger (CAQ)
Bolduc (PLQ)	Giguère (PLQ)	Melançon (PLQ)	Simard (PLQ)
Bonnardel (CAQ)	Girard (PLQ)	Ménard (PLQ)	(Dubuc)
Boucher (PLQ)	Guilbault (CAQ)	Merlini (PLQ)	Simard (PLQ)
Boulet (PLQ)	Habel (PLQ)	Montpetit (PLQ)	(Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
Bourcier (PQ)	Hardy (PLQ)	Moreau (PLQ)	Sklavounos (IND)
Bourgeois (PLQ)	Heurtel (PLQ)	Morin (PLQ)	Soucy (CAQ)
Busque (PLQ)	Hivon (PQ)	Nadeau-Dubois (IND)	Spénard (CAQ)
Caire (CAQ)	Huot (PLQ)	Nichols (PLQ)	St-Denis (PLQ)
Carrière (PLQ)	Iracà (PLQ)	Ouellet (PQ)	St-Pierre (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Jean (PQ)	(René-Lévesque)	Surprenant (IND)
Charette (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Ouellet (IND)	Tanguay (PLQ)
Charlebois (PLQ)	Kelley (PLQ)	(Vachon)	Thériault (PLQ)
Chevarie (PLQ)	Khadir (IND)	Ouellette (PLQ)	Therrien (PQ)
Cloutier (PQ)	Kotto (PQ)	Pagé (PQ)	Traversy (PQ)
Coiteux (PLQ)	Laframboise (CAQ)	Paradis (CAQ)	Tremblay (PLQ)
Couillard (PLQ)	Lamarre (PQ)	(Lévis)	Turcotte (PQ)
Cousineau (PQ)	Lamontagne (CAQ)	Picard (CAQ)	Vallée (PLQ)
D'Amour (PLQ)	Lavallée (CAQ)	Plante (PLQ)	Vallièrès (PLQ)
D'Amours (CAQ)	LeBel (PQ)	Poëti (PLQ)	Vien (PLQ)
David (PLQ)	Leclair (PQ)	Poirier (PQ)	Villeneuve (PQ)
de Santis (PLQ)	Lefebvre (CAQ)	Polo (PLQ)	Weil (PLQ)

18 octobre 2017

Sur la motion de Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), conjointement avec Mme David, ministre responsable de la Condition féminine, Mme Fournier (Marie-Victorin), Mme Lavallée (Repentigny), M. Surprenant (Groulx), M. Sklavounos (Laurier-Dorion) et Mme Ouellet (Vachon) :

(Vote n° 378)

POUR - 115

Anglade (PLQ)	Fortin (PLQ)	Lessard (PLQ)	Rousselle (PLQ)
Arcand (PLQ)	(Sherbrooke)	Lisée (PQ)	Roy (CAQ)
Auger (PLQ)	Fournier (PLQ)	Marceau (PQ)	(Montarville)
Barrette (PLQ)	(Saint-Laurent)	Martel (CAQ)	Sauvé (PLQ)
Bergeron (PQ)	Fournier (PQ)	Massé (IND)	Schneeberger (CAQ)
Bernier (PLQ)	(Marie-Victorin)	Matte (PLQ)	Simard (PLQ)
Bérubé (PQ)	Gaudreault (PQ)	Melançon (PLQ)	(Charlevoix–Côte-de-Beaupré)
Billette (PLQ)	(Jonquière)	Ménard (PLQ)	Simard (PLQ)
Birnbaum (PLQ)	Giguère (PLQ)	Merlini (PLQ)	(Dubuc)
Blais (PLQ)	Girard (PLQ)	Montpetit (PLQ)	Sklavounos (IND)
Blanchette (PLQ)	Guilbault (CAQ)	Moreau (PLQ)	Soucy (CAQ)
Bolduc (PLQ)	Habel (PLQ)	Morin (PLQ)	Spénard (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Hardy (PLQ)	Nadeau-Dubois (IND)	St-Denis (PLQ)
Boucher (PLQ)	Heurtel (PLQ)	Nichols (PLQ)	St-Pierre (PLQ)
Boulet (PLQ)	Hivon (PQ)	Ouellet (PQ)	Surprenant (IND)
Bourcier (PQ)	Huot (PLQ)	(René-Lévesque)	Tanguay (PLQ)
Bourgeois (PLQ)	Iracà (PLQ)	Ouellet (IND)	Thériault (PLQ)
Busque (PLQ)	Jean (PQ)	(Vachon)	Therrien (PQ)
Caire (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Ouellette (PLQ)	Traversy (PQ)
Carrière (PLQ)	Kelley (PLQ)	Pagé (PQ)	Tremblay (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Khadir (IND)	Paradis (CAQ)	Turcotte (PQ)
Charette (CAQ)	Kotto (PQ)	(Lévis)	Vallée (PLQ)
Charlebois (PLQ)	Laframboise (CAQ)	Picard (CAQ)	Vallièrès (PLQ)
Chevarie (PLQ)	Lamarre (PQ)	Plante (PLQ)	Vien (PLQ)
Coiteux (PLQ)	Lamontagne (CAQ)	Poëti (PLQ)	Villeneuve (PQ)
Couillard (PLQ)	Lavallée (CAQ)	Poirier (PQ)	Weil (PLQ)
Cousineau (PQ)	LeBel (PQ)	Polo (PLQ)	
D'Amour (PLQ)	Leclair (PQ)	Proulx (PLQ)	
D'Amours (CAQ)	Lefebvre (CAQ)	Reid (PLQ)	
David (PLQ)	Legault (CAQ)	Richard (PQ)	
de Santis (PLQ)	Léger (PQ)	Roberge (CAQ)	
Drolet (PLQ)	Leitão (PLQ)	Rochon (PQ)	
Fortin (PLQ)	Lemay (CAQ)	Rotiroti (PLQ)	
(Pontiac)			

18 octobre 2017

Sur la motion de Mme Lamarre (Taillon) :

(Vote n° 379)

POUR - 45

Bergeron (PQ)	Hivon (PQ)	Martel (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Bérubé (PQ)	Jean (PQ)	Massé (IND)	Soucy (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Nadeau-Dubois (IND)	Spénard (CAQ)
Bourcier (PQ)	Kotto (PQ)	Ouellet (PQ)	Surprenant (IND)
Caire (CAQ)	Laframboise (CAQ)	(René-Lévesque)	Therrien (PQ)
Charette (CAQ)	Lamarre (PQ)	Pagé (PQ)	Traversy (PQ)
Cloutier (PQ)	Lavallée (CAQ)	Paradis (CAQ)	Turcotte (PQ)
Cousineau (PQ)	LeBel (PQ)	(Lévis)	Villeneuve (PQ)
D'Amours (CAQ)	Leclair (PQ)	Poirier (PQ)	
Fournier (PQ)	Léger (PQ)	Roberge (CAQ)	
(Marie-Victorin)	Lemay (CAQ)	Rochon (PQ)	
Gaudreault (PQ)	Lisée (PQ)	Roy (CAQ)	
(Jonquière)	Maltais (PQ)	(Montarville)	
Guilbault (CAQ)	Marceau (PQ)	Roy (PQ)	
		(Bonaventure)	

CONTRE - 54

Anglade (PLQ)	David (PLQ)	Leitão (PLQ)	Rotiroti (PLQ)
Arcand (PLQ)	de Santis (PLQ)	Lessard (PLQ)	Rousselle (PLQ)
Auger (PLQ)	Drolet (PLQ)	Matte (PLQ)	Sauvé (PLQ)
Bernier (PLQ)	Fortin (PLQ)	Melançon (PLQ)	Simard (PLQ)
Billette (PLQ)	(Sherbrooke)	Ménard (PLQ)	(Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
Birnbaum (PLQ)	Fortin (PLQ)	Merlini (PLQ)	St-Denis (PLQ)
Blais (PLQ)	(Pontiac)	Montpetit (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Boulet (PLQ)	Fournier (PLQ)	Morin (PLQ)	Thériault (PLQ)
Busque (PLQ)	(Saint-Laurent)	Nichols (PLQ)	Tremblay (PLQ)
Carrière (PLQ)	Girard (PLQ)	Ouellette (PLQ)	Vallée (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Habel (PLQ)	Plante (PLQ)	Vallièrès (PLQ)
Charlebois (PLQ)	Hardy (PLQ)	Poëti (PLQ)	Vien (PLQ)
Chevarie (PLQ)	Heurtel (PLQ)	Polo (PLQ)	Weil (PLQ)
Coiteux (PLQ)	Huot (PLQ)	Proulx (PLQ)	
D'Amour (PLQ)	Iracà (PLQ)	Reid (PLQ)	